

BFA - 2009 - R - 82122

DECRET N° 2009-176/PRES/PM/MAECR/MPDH/ MASSN/MEF du 09 avril 2009 portant ratification de la convention relative aux droits des personnes handicapées. JO N°19 DU 07 MAI 2009

DECRETE

ARTICLE 1 : Est ratifiée la convention relative aux droits des personnes handicapées.

ARTICLE 2 : Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale, le Ministre de la promotion des droits humains, le Ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale et le Ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Ouagadougou, le 9 avril 2009

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO

Le Ministre de la promotion des droits humains

Salamata SAWADOGO/TAPSOBA

Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires

étrangères et de la coopération régionale

Bédouma Alain YODA

Le Ministre de l'économie des finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Le Ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale

Pascaline TAMINI/BIHOUN